

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	5 La stratégie d'entreprise 5.3 L'identification des activités stratégiques	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

nous retenons comme axes principaux d'énumération « technologies » puis « applications ». Nous choisissons de traiter globalement le comportement du client d'où l'axe d'énumération « groupe de clients ».

L'énumération revient à remplir le tableau de triplets (groupes de clients, technologies, applications) que voici :

Technologies	Applications	Groupes de clients
1 Structure métallique en aluminium et verre ou plastique dur. 2 Structure métallique légère et film plastique. 3 Capteur solaire souple en PVC . 4 Capteur solaire à plan d'eau. 5 Chauffe-eau solaire à effet thermosiphon.	1 Chauffage des serres. 2 Menuiserie pour ouvertures. 3 Abris-tunnels antigel agricoles. 4 Chauffage de l'eau des piscines. 5 Chauffage de l'eau industrielle. 6 Chauffage de l'eau sanitaire.	1 Maraîchers et horticulteurs en France. 2 Maraîchers et horticulteurs en Italie et en Espagne. 3 Grossistes du bâtiment en France. 4 Grossistes du bâtiment en France. 5 Donneur d'ordres Z . 6 Collectivité locale en France 7 Collectivité locale en Italie et en Espagne. 8 Etablissement public en France. 9 Etablissement public en Italie et Espagne. 10 Entreprise industrielle dans le sud-est de la France. 11 Particulier dans le sud-est de la France. 12 Grossiste USA .

Tableau 137 – Les activités élémentaires

- .. Les activités élémentaires sont 1.1.1, 1.1.2, 1.2.3, 1.2.4, 2.3.1, 2.3.2, 3.4.5, 3.4.6, 3.4.11, 4.5.10, 4.6.7, 4.6.8, 4.6.9, 5.6.11, 5.6.12 où 1.2.3 correspond à « structure métallique en aluminium et verre ou plastique dans la menuiserie pour ouverture commercialisée auprès des grossistes du bâtiment en **France** ».

5.3.3 L'énumération des facteurs clés de succès

- a Cela revient à remplir le **tableau suivant pour chaque activité élémentaire**. L'exemple est l'activité stratégique des « structures métalliques en aluminium et verre ou plastique dure dans le chauffage des serres pour les maraîchers et les horticulteurs en **France** » soit 1.1.1.